

**RÉHABILITATION BBC D'UNE ANCIENNE HALLE INDUSTRIELLE
FUTUR TECHNOCENTRE - QUATRIUM - CETIM
QUARTIER FONDERIE - MULHOUSE**



CAHIER DES CLAUSES PARTICULIÈRES (C.C.T.P)

LOT 10






indice : **A**

MARS 2026

**ISOLATION – PLATRERIE
FAUX-PLAFONDS - FLOCAGE**

ENTREPRISE (date, cachet et signature)	MAITRISE D'OUVRAGE	ARCHITECTE MANDATAIRE ÉCONOMISTE / OPC		
	<p>MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION 9 Avenue Konrad Adenauer BP30100 68393 SAUSHEIM CEDEX Tél : 03 89 33 79 79</p>  <p>MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION</p>	<p>FORMATS URBAINS ARCHITECTES 55 rue de Pfstatt - Site DMC Bât. 33 68200 MULHOUSE Tél : 03 89 33 27 90 contact@formats-urbains.fr</p> <table border="1"> <tr> <td align="center">  </td> <td align="center"> <p>FORMATS URBAINS ARCHITECTES ASSOCIES</p> </td> </tr> </table>		<p>FORMATS URBAINS ARCHITECTES ASSOCIES</p>
	<p>FORMATS URBAINS ARCHITECTES ASSOCIES</p>			

BUREAUX D'ÉTUDES

BET STRUCTURES ET VRD	BET STRUCTURES BOIS ET MÉTAL	BET FLUIDES ET ÉLECTRICITÉ
<p>STRUCTURE CONCEPT 37 rue Victor Schoelcher 68200 Mulhouse Tél : 03 89 42 35 85 ingenierie@structure-concept.com</p>  <p>Structure Concept INGENIERIE DE LA CONSTRUCTION</p>	<p>SEDIME 6 rue de Bretagne 68390 Sausheim Tél : 03 89 46 87 60 sedime68@sedime.fr</p>  <p>INGENIERIE SEDIME STRUCTURALE</p>	<p>IMAEE 6 rue Gutenberg 68100 Mulhouse Tél : 03 88 57 93 79 secretariat@imaee.fr</p>  <p>imaee Ingénierie en Matériaux de l'Énergie et de l'Environnement</p>
CONTROLEUR TECHNIQUE / SPS	BET ACOUSTIQUE	BIM MANAGER
<p>QUALICONSULT - Contrôle technique 19 rue des Cigognes 67960 ENTZHEIM - 03-88-78-45-81 strasbourg_gc@qualiconsult.fr</p> <p>ALPES-CONTROLES - SPS 184, rue du Ladhof - 68000 COLMAR - 03-67-30-06-21 colmar@alpes-controles.fr</p>	<p>SCÈNE ACOUSTIQUE 6 rue des Vignes 67205 Oberhausbergen Tél : 03 88 27 22 80 info@scene-acoustique.fr</p>  <p>SCÈNE Acoustique</p>	<p>CTRLBIM 62 Avenue des Vosges 67000 Strasbourg Tél : 03 67 68 67 00 contact@ctrlbim.com</p>  <p>Ctrl Bim</p>

A- GENERALITES

Voir CCTC

B- FONCTIONNEMENT DU CHANTIER

Voir CCTC

C- PRESCRIPTIONS RELATIVES AUX MATERIAUX

Voir CCTC

D- DOCUMENTS DE REFERENCE SPECIFIQUES AU LOT

1. OBJET ET ETENDUE DES TRAVAUX

Le présent cahier des charges traite des travaux du **lot n°09** ainsi que les travaux annexes à cette spécialité, à savoir :

- Contrecloisons d'isolation thermique et étanchéité à l'air
- Cloisons distributives acoustiques pour pièces sèches
- Cloisons distributives acoustiques pour pièces humides
- Cloisons grandes hauteur
- Plafonds non démontables
- Plafonds non démontables acoustiques
- Trappes de visite
- Soffites horizontale et habillages de gaines diverses
- Protections feu de structures métalliques par flocage fibreux ou pâteux

2. DECOMPOSITION DES TRAVAUX EN LOTS

L'ensemble des travaux de la présente opération est divisé en plusieurs lots, à savoir :

- 1-Désamiantage
- 2-Démolitions – Purges et dépose d'équipements
- 3-Démolitions dallages et terrassements des terres polluées
- 4-Fondations spéciales
- 5-Gros-Œuvre – Restauration maçonnerie – Enduit
- 6-Charpente métallique
- 7-Structure bois
- 8-Couverture-Etanchéité-Zinguerie-Verrière-Désemfumage
- 9-Menuiseries extérieures alu-Vitrierie
- 10-Isolations-Plâtrerie-Cloisons
- 11-Menuiseries intérieures bois
- 12-Métallerie-Serrurerie
- 13-Portes industrielles
- 14-Peinture
- 15-Chauffage-Ventilation-Climatisation-Sanitaire

- 16-Electricité-Courants forts et faibles
- 17-Photovoltaïque
- 18-Ascenseur
- 19-Aménagements extérieurs-Voirie-Réseaux enterrés-Espaces verts
- 20-Peinture sur Charpente métallique

3. CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.) a pour objet de faire connaître le programme général de l'opération et de définir les travaux des différents corps d'état et leur mode d'exécution. Il n'a aucun caractère limitatif.

En conséquence, il demeure contractuellement convenu que, moyennant le prix porté sur la soumission ou sur l'acte d'engagement, ou servant de base au marché, chaque entrepreneur devra l'intégralité des travaux nécessaires au complet et parfait achèvement des ouvrages de son lot, en conformité avec les plans et avec la réglementation et les normes contractuellement réputées connues. Il est donc réputé avoir parfaite connaissance de l'ensemble des documents constituant le C.C.T.P.

A ce sujet, il est formellement stipulé qu'en aucun cas un entrepreneur ne pourra opposer entre eux les différents documents constituant le C.C.T.P. contractuel. En tout état de cause, il est précisé que dans le cas éventuel de divergences implicites ou explicites entre ces documents, la décision sera du ressort du Maître d'œuvre.

4. ÉTANCHÉITÉ À L'AIR DU BÂTIMENT

Voir CCTC

5. PRIX DU MARCHÉ

Le présent marché est de type : **Marché à prix forfaitaire.**

Le dossier de consultation définit d'une manière précise l'objet du marché et les caractéristiques des travaux à prévoir. En cas d'incertitude ou s'il apparaît sur les documents du dossier de consultation des divergences, des omissions ou des erreurs, l'entrepreneur devra prendre tous renseignements qui lui paraissent nécessaires auprès des personnes habilitées.

Les prix forfaitaires indiqués doivent correspondre à des travaux livrés entièrement terminés.

De façon générale, les prix unitaires comprennent les frais suivants (liste non limitative) :

- Les frais d'assurances
- Les frais de brevets, de marques ou modèles déposés
- Les frais de compte prorata et dépenses d'intérêt commun
- Les frais de transport, de levage, de grutage, de manutention, d'amenée à pied d'œuvre
- Les frais de mise en décharge
- Les frais consécutifs aux travaux en heures supplémentaires, heures de nuit, etc. nécessaires au respect des délais d'exécution

- ❑ Les frais liés aux dispositions décrites dans le PGCSPS

Ne peuvent pas être considérés comme « travaux supplémentaires » et donner lieu à paiements complémentaires tous les travaux et fournitures nécessaires pour livrer au Maître d’Ouvrage des ouvrages en complet et en parfait état d’achèvement. Il faut rappeler également que les prix figurant dans la Décomposition des Prix Global et Forfaitaire (DPGF) du marché ont une valeur contractuelle, et s'appliquent à une nature d'ouvrage ou à un élément d'ouvrage dont les quantités ne sont indiquées qu'à titre indicatif, **il est du devoir de l'entrepreneur de vérifier ces quantités lors de la remise de son offre.**

D- DOCUMENTS DE REFERENCE SPECIFIQUES AU LOT

Chaque entrepreneur est contractuellement réputé parfaitement connaître les réglementations et les documents contractuels applicables aux travaux de son marché.

Toutefois, il est ici rappelé la réglementation essentielle applicable dans le domaine de la construction, à laquelle les entrepreneurs seront soumis :

5.1. Réglementations générales applicables aux travaux

L'entrepreneur est toujours tenu de respecter dans l'exécution de ses travaux ainsi que pour les installations et l'organisation du chantier toutes les lois et textes réglementaires, dans la mesure où ils concernent ses travaux, dont notamment les suivants :

- ❑ Code Civil
- ❑ Code de la Construction et de l'Habitation
- ❑ Code du Travail
- ❑ Règlement sanitaire départemental et/ou national
- ❑ Réglementation Sécurité Incendie
- ❑ Réglementations relatives à l'Accessibilité
- ❑ Textes relatifs à la sécurité et à la protection de la santé sur les chantiers
- ❑ Réglementations acoustiques dont N.R.A.
- ❑ Législation concernant les conditions de travail et l'emploi de la main d'oeuvre
- ❑ Textes concernant la limitation des bruits de chantier
- ❑ Textes concernant les déchets de chantier
- ❑ et tous autres textes réglementaires et législatifs ayant trait à la Construction, à l'urbanisme, à la Sécurité, etc.
- ❑ Code Désignation

5.2. Règlements techniques

Seront documents contractuels pour le présent marché tous les documents D.T.U. et les documents ayant valeur de D.T.U., qu'ils fassent l'objet d'une Norme ou non, y compris ceux qui n'ont pas fait l'objet d'un Fascicule interministériel C.C.T.G. et ceci par dérogation du Code des marchés publics.

Ces documents sont les suivants :

- ❑ Les Cahiers des Clauses Techniques (C.C.T.) des D.T.U. notamment

- Les C.C.T.G. : D.T.U. approuvés par décret pour les marchés publics
- Les normes
- Les normes françaises et européennes mentionnées dans le " RECUEIL DES ELEMENTS UTILES A L'ETABLISSEMENT ET A L'EXECUTION DES PROJETS ET MARCHES DE BATIMENT EN FRANCE " (REEF).
- Les règles ou recommandations professionnelles
- Les règles de calcul
- Les mémentos, guides, instructions, etc
- Tous les autres documents ayant valeur de D.T.U.
- Les règles professionnelles, cahiers des charges, prescriptions techniques ou recommandations acceptées par l'APSAD
- Tous autres documents rendus obligatoires par les Assureurs pour la prise en garantie décennale des ouvrages
- Toutes les Normes NF concernant les ouvrages des présents marchés, qu'elles soient homologuées ou seulement expérimentales.

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une certification à la marque NF, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits admis à cette marque NF. Tous les matériaux et produits concernés devront comporter une étiquette normalisée avec le monogramme NF et les autres indications exigées.

Pour tous les matériaux et produits ayant fait l'objet d'une "certification" ou d'un "label" de qualité, il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux ou produits titulaires de cette certification ou de ce label.

Les matériaux et produits considérés devront comporter une étiquette portant toutes les indications exigées.

Pour tous les matériaux et produits qui relèvent de la procédure de "l'Avis technique", il ne pourra être mis en œuvre que des matériaux et produits ayant fait l'objet d'un Avis technique.

L'entrepreneur devra toujours fournir l'Avis technique en cours de validité pour les matériaux et produits concernés.

Les Cahiers des Clauses Spéciales (C.C.S.) des D.T.U. sont applicables uniquement aux marchés privés. Ils sont toutefois, par dérogation, contractuels pour les marchés publics.

Pour les produits et procédés « non traditionnels » ou « innovants » non couverts par les réglementations ci-dessus : avis techniques, agréments techniques européens.

Les matériaux, équipements ou procédés de construction nouveaux, non couverts par les D.T.U. et Normes, feront l'objet de procédure d'Avis technique ou d'Agrément technique européen (ATE), avec certificat de suivi et de marquage.

Avant tout commencement de travaux, l'entrepreneur sera tenu de produire au Maître d'œuvre et au Bureau de contrôle, les procès-verbaux d'essais ou d'analyses de matériaux établis par des organismes qualifiés.

Le cas échéant, à défaut de production de ces procès-verbaux, le Maître d'œuvre pourra prescrire des essais ou analyses sur prélèvements, qui seront entièrement à la charge de l'entrepreneur.

- Procédure ATEx
- Produits certifiés
- Cahiers des charges de mise en œuvre établis par les fabricants
- Procédure d'Avis de chantier

Ces documents s'entendent avec une validité en cours pour le type et la période du présent projet.

Procédure d'urgence d'agrément d'un matériau ou procédé de construction nouveau dite « Avis de chantier » :

S'il s'avère impératif de mettre en œuvre sur le chantier, un matériau ou procédé de construction nouveau dérogeant aux règles de l'art et/ou aux avis techniques, l'entrepreneur doit engager une procédure d'urgence d'agrément pour obtenir un « Avis de chantier » qui peut être établi par un organisme de contrôle agréé.

Les frais de cette procédure sont à la charge de l'entrepreneur.

En ce qui concerne les D.T.U. – C.C.T.G., il faut entendre tous les fascicules, additifs, amendements, erratas, modificatifs, etc... connus à la date précisée ci-dessous, sauf spécifications expresses différentes dans le C.C.A.P. / Dates de prise d'effet des CCAG – C.C.T.G. – D.T.U. – Normes – etc. : 1 mois avant la date de remise des offres. Certains organismes professionnels ont édicté des Règles professionnelles ou des Recommandations professionnelles qui définissent et précisent, en l'absence de D.T.U., les règles de l'art et les modalités d'exécution de leur domaine.

De nombreux produits, matériaux et équipements sont titulaires de « certificats de qualification ». Ces produits, matériaux et équipements sont dits « certifiés ». Ces produits certifiés comportent un marquage clairement visible avec le sigle correspondant NF – CTB – ATG – QUALIF – CEKAL – ACERFEU – etc. ainsi que CE.

Selon les indications aux descriptifs des ouvrages, l'entrepreneur aura l'obligation de respecter les cahiers des charges de mise en œuvre établis par le fabricant, accompagné de rapport établi par un organisme agréé. Le respect de ces cahiers des charges fait partie des prix du marché de l'entrepreneur.

5.3. Ordre de préséance

Suivant le CCAP, l'ordre de préséance des différentes pièces du dossier de consultation est le suivant :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes éventuelles, propre à chaque lot,
- Le cahier des clauses administratives particulières (C.C.A.P.), commun à tous les lots
- Le cahier des clauses techniques particulières (C.C.T.P.) et ses documents annexés, propre à chaque lot,
- Le cahier des clauses techniques communes (CCTC) commun à l'ensemble des lots,
- La Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) et ses annexes éventuelles, propre à chaque lot,
- Le planning prévisionnel d'exécution des travaux, commun à l'ensemble des lots,
- Le plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (PGC), commun à l'ensemble des lots,
- Le mémoire technique (M.T.)

Dans le cas éventuel de divergence ou discordance implicite ou explicite entre les spécifications du C.C.T.P. et les clauses et prescriptions des C.C.T.G., D.T.U. et des Normes, il est précisé :

- En ce qui concerne les C.C.T.G., D.T.U. ou Normes :
 - Pour toutes les prescriptions ayant trait aux matériaux, aux techniques de construction, aux règles de mise en œuvre, à la coordination des travaux, aux règles de sécurité, etc... ce sont les prescriptions de C.C.T.G., D.T.U. et des Normes qui prévaudront.
 - Pour toutes les clauses à caractère administratif et financier et autres dispositions qui pourraient avoir une influence sur le caractère forfaitaire du marché, ce sont les clauses du C.C.T.P. qui prévaudront.
- Pour ce qui est des textes « Consistance des travaux » ou autres textes ayant le même objet, figurant dans les C.C.T.G., D.T.U., ce sont toujours les spécifications du C.C.T.P. qui prévaudront.

6. GARANTIE DES TRAVAUX

L'entrepreneur fera la preuve qu'il est titulaire d'une police individuelle de base en état de validité garantissant sa responsabilité décennale pour les ouvrages considérés.

NOTA : Dans le cas de mise en œuvre de matériaux, équipements ou procédés de construction soumis à Avis technique ou à un Agrément technique européen, les assureurs peuvent en plus imposer des conditions particulières. L'entrepreneur devra s'assurer auprès de sa compagnie d'assurance des conditions de prise en garantie.

Il fera également la preuve qu'il est titulaire d'une police garantissant les risques civils encourus.

E- PRESCRIPTIONS RALATIVES AUX MATERIAUX

Pose conforme normes sismiques – Bâtiment catégorie IV

NB :

Finition bandes + enduit avant réception support par le lot 14-Peinture Intérieure

Supports : parements neufs en plaques de plâtre,

Supports : plafond plâtre

Traitement des bandes à joint – ALLTEK JOINT ALLEGE ou techniquement équivalent

Définition :

Enduit allégé gris clair en pâte prêt à l'emploi d'un confort d'application exceptionnel et avec très peu de retrait au séchage.

Caractéristiques techniques :

Classement au feu : A2-s1, d0 selon la norme européenne EN 13501-1. •

Classification : Famille III classe 2 selon la norme AFNOR NF T 36-005, conforme à la norme AFNOR NF T 30-608 et conforme à la norme EN NF 13963.

Teneur en COV : <1G/L

Label : NF ENVIRONNEMENT

• **Certification QB n°203-06-821, associée à la bande Tape +.**

Enduisage : ALLTEK WW 203 ou techniquement équivalent

Enduisage complet (**enduit repassé**) à l'aide d'un enduit garnissant en **pâte allégée** prête à l'emploi à très faible teneur en COV type ALLTEK WW 203 ou équivalent pour garnissage, débullage –

Caractéristiques :

Prêt à l'emploi -

Ponçage facile -

Classification :

AFNOR NF T 36-005 famille III classe 2

AFNOR Xp T 30-608

Classement feu : A2S1D0.

Émissions dans l'air intérieur : A+.

Teneur en COV : <1G/L.

Permet de s'exonérer d'une impression préalable sur plaque de plâtre cartonnée avant mise pour en peinture pour finition de type A/B ou C selon Avis technique numéro 9/20-1066_V1.

A- ISOLATION THERMIQUE ACOUSTIQUE DES MURS EXTERIEURS

L'isolation thermique-acoustique murale du bâtiment est prévue en ITI par doublage d'une contrecloison intérieure des murs existants. La prestation comprend les isolants thermiques et membranes et toutes sujétions d'étanchéité à l'air pour l'objectif passif attendu avec limitation des ponts thermiques. Donc l'ensemble des dispositions sont à intégrer dans la prestation attendue, y compris les préparations et interfaces avec les autres corps d'état comme les menuiseries extérieures les étanchéités et couvertures, les surlongueurs des membranes, les sujétions dans l'emprise des charpentes métal ou bois.

Les parements sont de plusieurs types suivant les localisations, plaques de plâtre haute dureté, plaques de plâtre standard, ossatures et plaques à hydrofugation renforcée, bardage métallique perforé, volige bois, laine acoustique apparente.

Les prestations de calfeutrements spécifiques sont également décrites.

Les hauteurs de pose sont localement importantes et précisées dans le descriptif.

Les positions du descriptif et quantitatif précisent les localisations et quantités.

Les nacelles, plateaux et ou échafaudages sont incluses dans les prestations.

1. CONTRE-CLOISONS THERMIQUES ACOUSTIQUES DES MURS EXTÉRIEURS & INTERIEURS

Prévoir renforts nécessaires pour grandes hauteurs

1.1. PARTIES COURANTE, suivant DTU 25-41 sur **murs existants** maçonnés, fourniture et pose de contre-cloisons type Placostil sur appuis et fourrures Stil F 530 ou équivalent, épaisseur totale environ 250mm

Pose entre dalles béton et plancher collaborant y compris passage devant les nez de dalle ou sous toiture, toute hauteur en pignons.

La prestation comprend :

- les ossatures type Stil F530 et appui rénovation ou équivalent, suivant hauteur
- compris ossatures d'appuis intermédiaires pour les grandes hauteurs sur précision dpgf
- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 200mm , $R = 5,26m^2.K/W$
- Membrane frein vapeur continu hygrovariable type Intello de PRO CLIMAT ou équivalent compris raccord aux membranes des lots menuiseries, serrurerie, portes sectionnelles, Etanchéité couverture, et toutes sujétions
- Vide technique de 25mm environ
- parement en plaques de plâtre haute dureté 25mm (ou 2 plaques 13mm)
- les profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les bardages intérieurs et les rampants en bac acier nervuré

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Y compris habillages ébrassements

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Ensemble du projet en partie courante

1.1.1. **Refends à créer en agglo** en suivant DTU 25-41, fourniture et pose de contre-cloisons type Placostil sur appuis et fourrures Stil F 530 ou équivalent, épaisseur totale environ 250mm

Pose entre dalles béton et plancher collaborant y compris passage devant les nez de dalle ou sous toiture, toute hauteur en pignons.

La prestation comprend :

- les ossatures type Stil F530 et appui rénovation ou équivalent, suivant hauteur

- compris ossatures d'appuis intermédiaires pour les grandes hauteurs sur précision dpgf
- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 200mm , $R = 5,26m^2.K/W$
- Membrane frein vapeur continu hygrovariable type Intello de PRO CLIMAT ou équivalent compris raccord aux membranes des lots menuiseries, serrurerie, portes sectionnelles, Etanchéité couverture, et toutes sujétions
- Vide technique de 25mm environ
- parement en plaques de plâtre haute dureté 25mm (ou 2 plaques 13mm)
- les profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les bardages intérieurs et les rampants en bac acier nervuré

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Y compris habillages ébrassements

Mode de métré : Au m^2 vides déduits

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC2

1.2. Plus-value Pos.1.1. locaux très humides et salins : Fourniture et pose suivant DTU 25-41 sur murs existants maçonnés, de contre-cloisons type Glasroc H océan ou équivalent à parement double ou simple peau d'épaisseur 250mm environ, de type Glasroc 18, ou équivalent, ()

Pose entre dalles béton et plancher collaborant au rez-de-chaussée, 3,70m ht, compris sujétions au droit des sous poutres pour continuité de l'isolant et de la membrane frein vapeur.

Pose sur dalle béton et sous charpente bois ou métal hauteur variable (entre 3,20m et 5,50m).

Isolation acoustique à atteindre : > 50dBA/autres locaux, > 39dBA/circulation

La prestation comprend :

- les ossatures type fourrures Hydrostil + F530 500h et appui rénovation ou équivalent, suivant hauteur
- compris ossatures et vis spéciales locaux très humides
- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 200mm , $R = 5,26m^2.K/W$
- Membrane frein vapeur continu hygrovariable type Intello de PRO CLIMAT ou équivalent compris raccord aux membranes des lots menuiseries, serrurerie, portes sectionnelles, Etanchéité couverture, et toutes sujétions
- Vide technique de 25mm environ parement en plaques pour locaux à très forte hygrométrie, enduits Hydro sur bande à joint Hydro

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Y compris habillages ébrassements

Mode de métré : Au m^2 vides déduits **hors isolation prévue dans Pos :1.1**

Localisation : Locaux Brouillard Salin, Labo Climatiques

Y compris habillages ébrassements

1.3. Labos bruyants

1.3.1- Plus-value à pos 1.1 partie avec placo très haute dureté h=2,50m

Suivant DTU 25-41 sur murs existants maçonnés, fourniture et pose de contre-cloisons type Placostil sur appuis et fourrures Stil F 530 ou équivalent, épaisseur totale environ 240mm

La prestation comprend :

- les ossatures type Stil F530 et appui rénovation ou équivalent,
- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 200mm , $R = 5,26m^2.K/W$
- Membrane frein vapeur continu hygrovariable type Intello de PRO CLIMAT ou équivalent compris raccord aux membranes des lots menuiseries, serrurerie, portes sectionnelles, Etanchéité couverture, et toutes sujétions
- Vide technique de 25mm environ
- parement en plaques de plâtre haute dureté 25mm (ou 2 plaques 13mm) – sur la partie basse environ 2,50 depuis la dalle

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Y compris habillages ébrasements

Mode de métré : Au m² vides déduits **hors isolation prévue dans Pos :1.1**

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC2

1.3.1.1- Plus-value Pos.1.1.1. refends projetés partie avec placo très haute dureté h=2,50

La prestation comprend :

- parement en plaques de plâtre haute dureté 25mm (ou 2 plaques 13mm) – sur la partie basse environ 2,50 depuis la dalle

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques, bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Y compris habillages ébrasements

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC

1.3.2-Plus Value à Pos 1.1 parement laine acoustique noire

Au dessus de 3,60m **substitution BA25** par laine minérale acoustique semi rigide noire complémentaire + tasseaux horizontaux 25mm vissés sur les fourrures métal horizontales puis voile intissé noir acoustique tendu avec tasseaux bois 60x40 en couvre-joints de tenue du voile noir

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Y compris habillages ébrasements

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC2

1.3.2.1. Plus-value à Pos.1.1.1. parement laine acoustique noire

Au dessus de 3,60m **substitution BA25** laine minérale acoustique semi rigide noire complémentaire + tasseaux horizontaux 25mm vissés sur les fourrures métal horizontales puis voile intissé noir acoustique tendu avec tasseaux bois 60x40 en couvre-joints de tenue du voile noir
Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Profil de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Y compris habillages ébrasements

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC2

1.3.3- Pose d'habillage métallique perforé

Sur emprise laine acoustique noire, fourniture et pose d'habillage métallique perforé profil ondulé prélaqué Arcelor Frequence® 9.115.25 ou équivalent, pose sur tasseaux, h= variable 3100mm sur côté rive et 5800mm max côté pignon

Profil de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Y compris habillages ébrasements

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC2

1.3.3.1- Pose d'habillage métallique perforé

Sur emprise laine acoustique noire, fourniture et pose d'habillage métallique perforé profil ondulé prélaqué Arcelor Frequence® 9.115.25 ou équivalent, pose sur tasseaux, h= variable 3100mm sur côté rive et 5800mm max côté pignon

Profil de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Y compris habillages ébrasements

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa, Ecotrève CNC1-CNC2

1.3.3.2 – Complément complexe acoustique côté bureau

Mise en place sur mur en aggro coffrant de rail pour complément acoustique entre les bureaux du r+1 et les labos bruyants.

- H=1,20m

- doublage thermique + ossature idem Pos 1.1 sauf frein vapeur

- profil de finition cornière métallique en Z

- parement laine noire idem Pos 1.3.2.1

- habillage métallique idem Pos 1.3.3.1

- remplissage de laine de verre espace entre IPE et contre-cloison e= env.200mm

Profil de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac

acier nervuré

Mode de métré : ml

Localisation : Prépa Vibratoire, Labo Vibratoire, Ecotrève, Ecotrève + Atelier Prépa,

1.4. Partie basse des circulations

Fourniture et pose suivant DTU 25-41 sur murs existants maçonnés, de contre-cloisons type Placostil sur appuis et fourrures Stil F 530 ou équivalent, épaisseur totale environ 250mm – avec BA 13 standard un bardage bois sera posé en habillage complémentaire par le menuisier bois.

La prestation comprend :

- les ossatures type Stil F530 et appui rénovation ou équivalent,
- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 200mm , $R = 5,26m^2.K/W$
- Membrane frein vapeur continu hygrovariable type Intello de PRO CLIMAT ou équivalent compris raccord aux membranes des lots menuiseries, serrurerie, portes sectionnelles, Etanchéité couverture, et toutes sujétions
- Vide technique de 25mm environ
- Hauteur 3,70m
- parement en plaques de plâtre haute standard 13mm – sur la partie basse environ 3,70m depuis la dalle, compris sujétion pose en tablette sur les appuis de fenêtres 45° intérieures (cf précision DPGF)

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques sur béton , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Les habillages d'ébrasements de baies sont prévus par les lots de menuiserie bois et aluminium.

Mode de métré : Au m^2 vides déduits

Localisation : emprise partielle sur mur Est et Ouest

1.5. Plus Value plaques acoustiques perforées alpha w 0,9 en remplacement de plaque de plâtre

Plus value – plaques perforées

La prestation comprend :

Plus value à la position dito 1.1 en remplacement

- Fourniture et pose de plaques type Rigitone Activ'air 12/25 taux de perforation 19,8% alpha w 0,90
- Pose verticale

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques sur béton , bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Compris finitions périphériques avec profil tôle pliée laquée

Mode de métré : à l'unité en plus-value des plaques standard pos 1.1 compris toutes sujétions

Localisation : pignon Est et Ouest et suivant localisation architecte

1.6. Habillages et isolation de joues et des pignons de lucarnes

La prestation comprend :

Support bois MOB :

- les ossatures type Stil F530 et appui rénovation ou équivalent,

- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 200mm , R =5,26m².K/W
- Membrane frein vapeur continu hygrovariable type Intello de PRO CLIMAT ou équivalent compris raccord aux membranes des lots menuiseries, serrurerie, portes sectionnelles, Etanchéité couverture, et toutes sujétions
- Vide technique de 25mm environ
- profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré
-

Mode de métré : à l'unité en plus-value des plaques standard pos 1.1 compris toutes sujétions
Localisation : ensemble chien-assis

1.7. Contrecloison sur mur maçonné

Fourniture et pose suivant DTU 25-41 sur murs existants maçonnés, de contre-cloisons type Placostil sur appuis et fourrures Stil F 530 ou équivalent, épaisseur totale environ 70mm

Pose entre dalles béton et sous toiture, toute hauteur en pignons.

La prestation comprend :

- les ossatures type Stil F530 et appui rénovation ou équivalent, suivant hauteur
- compris ossatures d'appuis intermédiaires pour les grandes hauteurs sur précision dpgf
- remplissage en laine minérale épaisseur minimale 45mm
- Vide technique de 25mm environ
- parement en plaques de plâtre 25mm (ou 2 plaques 13mm)
- profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de contrecloison sous les plaques, bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Mode de métré : m2

Localisation : R+1

B- CLOISONS + HABILLAGES

2. Cloisons distributives acoustiques CF 1h

2.1. **Cloisons RDC laboratoires** : Fourniture et pose entre murs béton ou maçonnés, de cloisons distributives à parement double ou simple peau d'épaisseur 98mm, de type KHD 25 de Knauf, ou équivalent, (Très haute dureté pour tous les parements extérieurs).

NB : l'ensemble des cloisons séparatives des labos du RDC seront EI60 sauf positions spécifiques du présent lot.

Pose entre dalles béton et plancher collaborant au rez-de-chaussée, 3,65m, compris sujétions au droit des sous poutres béton et métalliques.

Pose sur dalle béton et sous charpente bois ou métal hauteur variable (entre 3,50m et 5,50m).

Isolation acoustique à atteindre : > 50dBA/autres locaux, > 39dBA/circulation

La prestation comprend :

- les ossatures type KM 98/48, ou équivalent
- parements en plaques de plâtre KA 25 ou 2x BA13
- Résistance au feu : EI60
- Affaiblissement acoustique minimum 46dB

- Remplissage en laine minérale 45mm,

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de cloison sous les plaques, bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : Rdc : Cloisons de partition des différents laboratoires, y compris local électrique Ecotrève

2.2. Cloisons R+1 bureaux : Fourniture et de cloisons distributives à parement double d'épaisseur 120 mm, de type KHD 25 de Knauf, ou équivalent, (Très haute dureté pour tous les parements extérieurs)

Y compris arrondi face intérieure du MOB

Pose sur dalle béton et sous charpente bois ou métal hauteur variable (entre 2,50m et 5,60m).

Isolation acoustique à atteindre : > 50dBA/autres locaux, > 39dBA/circulation

La prestation comprend :

- les ossatures type KM 98/48, ou équivalent hauteur 2,
- parements en plaques de plâtre KA 25 ou 2x BA13
- Résistance au feu : EI60
- Affaiblissement acoustique minimum 46dB
- remplissage en laine minérale 70mm
- profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré
- y compris 15m² raccord incliné entre chien-assis et cloison
-

Y compris pose d'un mastic + film polyéthylène en pied de cloison sous les plaques, bandes armées et enduit pour finition « prêt à peindre ».

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : R+1

2.2.1. Contre-cloison acoustique désolidarisée contre MOB – h=2,50m + retour h=3,60m

Contre mur ossature bois pose d'une demi cloison sur ossature métallique indépendante de 48mm fixation uniquement au sol et au plafond avec bandes résilientes (liège ou mousse) sous rails pour rupture phonique avec un parement BA-15 + 80mm de laine minérale.

Aucune fixation sur le MOB

Mode de métré : Au m² vides déduits

Localisation : R+1

2.2.2. Cloisons plâtre e=70mm

Cloison plâtre non porteuses =7cm

Parement plaque de plâtre h= 250cm

Rails et montants métalliques de type 48 mm

Finition prête à recevoir peinture ou revêtement

Mode de métré : m²

Localisation : suivant localisation

2.2.3. Cloison fusible

Idem Pos. 2.1. Cloison EI60 à intégrer dans ouverture mur aggro ou béton.

Dim : 300 x 320cm

Mode de métré : m²

Localisation : suivant localisation

2.2.4. Doublage Bâti-support :

Mise en place d'une contre-cloison pour habillage des bâtis support pour wc suspendus et urinoirs par une ossature renforcée en plaque de plâtre 13mm hydrofuge, h=1,20m. Façade et retours du bâti support suivant configuration

Renforts transversaux et longitudinaux sur les angles par bandes et couvre-joints.

Traitement des joints et des bandes armées sur arêtes compris raccords, ajustages, calfeutrements et coupes.

Y compris toutes sujétions.

2.2.5. Cloisons RDC:

Idem Pos. 2.1.

Cloisons pour adaptations laboratoire suite mise en place machine

Mode de métré : m2

Localisation : suivant installation des machines et des équipements

2.3. Plus value pour parements locaux humides :

Fourniture et pose, de parements pour pièces humides, au droit des locaux sanitaires, kitchenettes locaux ménages etc

Pose sur cloisons pos 1

La prestation comprend :

la plaque apparente côté local humide en plaque hydrofuge, avec joint au mastic souple et film polyéthylène en pied de cloison,

Y compris renforts au droit des appareils sanitaires, des cabines sanitaires, des accessoires PMR et des séparateurs d'urinoirs,

Y compris bandes armées et enduit pour finition prêt à recevoir un revêtement en faïence, prêt à peindre pour le local info.

Mode de métré : Au m2 plus value plaque hydrofuge

Localisation : ensemble des sanitaires et douches

2.4. Pose huisserie métallique :

Pose seule d'huissieries métalliques fournies par le menuisier suivant plan repérage fourni par le menuisier - dimensions 930x2040, coupe feu - acoustiques- standard suivant localisation. Compris ajustage, calfeutrements et finitions avec la cloison 7/10/12/18 cm d'épaisseur - Uniquement en rez de chaussée.

Mode de métré : U

Localisation : Rdc : ensemble des portes comprises dans cloison plâtre

3. Habillages de gaines techniques, Soffites, habillages divers

3.1.1. Protection de structure acier EI30

Habillage classement EI30 sur poteaux métalliques existants dans les traversées de locaux du rez de chaussée passant dans les laboratoires dont le coupe-feu demandé est de 1 heure.

Fourniture et pose habillages feu sur éléments de structures métalliques suivant référence PV feu du produit proposé, (par ex Pregyflam BA 13 sur rail R36-30/5,4+ clip) ou équivalent

Position poteau ou poutre sur précision du quantitatif DPGF
Mode de métré : Au m2 développé de faces (4 faces ou 3 faces)
Localisation : Rdc: Locaux CF 30mm

3.1.2. Protection de structure acier EI60

Habillage classement R60 sur poteaux métalliques existants dans les traversées de locaux du rez de chaussée passant dans les laboratoires dont le coupe-feu demandé est de 1 heure.
Fourniture et pose habillages feu sur éléments de structures métalliques suivant référence PV feu du produit proposé, (par ex Pregyflam BA 13 sur rail R36-30/5,4+ clip) ou équivalent
Position poteau ou poutre sur précision du quantitatif DPGF
Mode de métré : Au m2 développé de faces (4 faces ou 3 faces)
Localisation : Rdc: Locaux CF 1h

3.1.3. Protection de structure acier EI120

Habillage classement R60 sur poteaux métalliques existants dans les traversées de locaux du rez de chaussée passant dans les laboratoires dont le coupe-feu demandé est de 1 heure.
Fourniture et pose habillages feu sur éléments de structures métalliques suivant référence PV feu du produit proposé, (par ex Pregyflam BA 13 sur rail R36-30/5,4+ clip) ou équivalent
Position poteau ou poutre sur précision du quantitatif DPGF
Mode de métré : Au m2 développé de faces (4 faces ou 3 faces)
Localisation : Rdc: Locaux CF 2h

3.2. Gains techniques - Soffites

Habillage de gains techniques diverses des lots électricité ou ventilation et sanitaires
Fourniture et pose d'ossatures métalliques suivant avis techniques et performances acoustiques plaque de plâtre BA 18 HD compris trappe 30x30
Positions et dimensions sur précision du DPGF
Mode de métré : Au m2 développé de faces
Localisation : Au rez-de-chaussée et étages en provision

3.2.1. Gains 3 faces 80x40x370

Mode de métré : FFT
Localisation : Suivant localisation architecte

3.2.2. Gains 3 faces 20x20x370

Mode de métré : FFT
Localisation : Suivant localisation architecte

3.2.3. Provisions Soffites

40x40 plaque BA13 y compris toutes sujétions et finitions
Mode de métré : ML
Localisation : Suivant localisation architecte

3.3.1. Provisions Soffites

Bandes d'étanchéité à l'air complémentaires pour les jonctions diverses bandes membrane avec adhésif adhésive compris primaire pour collage suivant support

Mode de métré : en provision au ml (forfait calculé à partir du périmètre complet du bâtiment (zone chauffée hors annexes techniques)

Localisation : interfaces du doublage avec la maçonnerie ou des éléments de charpente métallique

- 3.4. Trappe de visite :** Fourniture et pose de trappes de visite métalliques, dim. 600 x 600mm, pour gaines techniques en plaques de plâtre, constituée d'un cadre métallique fixe et d'une partie mobile décrochable, prémontée avec une plaque de plâtre avec bras d'arrêt.
Mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.
Y compris sujétions d'adaptation et de finition à fleur de gaine.

Mode de métré : À l'unité

Localisation : suivant localisation

3.4.1. Trappes à carreler. Dim 30x30cm

3.4.2. Trappes à peindre. Dim. 40x40cm

FAUX- PLAFONDS

4. Plafond non démontable acoustique en plaque de plâtre perforées alpha w 0,80 minimum

4.1. Fourniture et pose d'un plafond acoustique suspendu non démontable, en plaque de plâtre perforée, type Delta linear ou delta Uff perforation alterné 12-20-66 de Knauf ou équivalent , comprenant :

- plaques entières perforées (pas de découpes), à bords droits, pose en bord à bord et sans traitement de bande, épaisseur 12,5mm, perforations en continu sur la totalité de la plaque, avec voile de fibre au verso, mises en œuvre perpendiculairement à l'ossature par vissage à l'aide de vis + capsules diamètre 12mm,
- plaques de plâtre pleines Delta Linear Regular, épaisseur 12,5mm, pour les coupes en périphérie, largeur 300mm à 500 mm
- les ossatures primaire et secondaires en acier galvanisé du fabricant,
- laine minérale A1 nue 60mm en plenum, sur toute la surface perforée
- Pose sous charpente compris ossatures primaires et secondaires. Hauteur de pose du faux-plafond de 3,00 à 3,20m. Y compris profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Mode de métré : Au m2

Localisation: Rdc : salle pédagogique, accueil, R+1 : salles de réunion, espace collectif

4.2. Fourniture et pose d'un plafond suspendu non démontable, en plaque de plâtre pleine, type BA13, comprenant :

- plaques de plâtre pleines à bords amincis, épaisseur 12,5mm,
- les ossatures en acier galvanisé,
- laine minérale 50mm
- A l'étage dans les bureaux, pose horizontale y compris ossature primaire, hauteur de pose 2,60m
- Y compris profils de finitions, joints et toutes sujétions pour raccord entre plaque plâtre et les rampants en bac acier nervuré

Y compris bandes armées et enduit pour finition prêt à peindre.

Mode de métré : Au m2 yc retombées

Localisation: R+1, : en rampant avec retombées verticales au droit des lucarnes, Plafonds partiels rampants à l'étage au droit des têtes de cloisons

4.3. Fourniture et pose d'ilôt bord libre plafond non démontable : A chiffrer « Pour Mémoire ».

de type Silvastone ou équivalent suspendu 600x2000 en ilôt dans certains laboratoires du rez de chaussée - ossatures système stil Prim ou équivalent fixées sous plancher collaborant (cheville ø8mm maxi en creux d'onde). Ilôt largeur 2m au ml, compris profil F en rive ou équivalent

Mode de métré : Au m2 yc retombées

Localisation: Rdc : ensemble des labos HSP sous poutre 3200mm

4.4. Fourniture et pose de plafond dito pos 4.1 : droits sous solives bois plafond du sas principal, compris laine minérale acoustique 50mm.

Mode de métré : Au m2 yc retombées

4.5. Fourniture et pose de plafond dito pos 4.2 : droits sous solives bois plafond des bureaux étage côté Nord et Sud , compris laine minérale acoustique 50mm

Mode de métré : Au m2 yc retombées

5. Retombées et habillages divers

5.1.Fourniture et pose en retombées pour plafond : en plaque de plâtre pleine, type BA13, comprenant :

- plaques de plâtre pleines à bords amincis, épaisseur 12,5mm, sur ossatures métalliques
- Compris finitions et raccords vers faux plafond démontable ou fixe, compris bandes enduits et toutes sujétions

Mode de métré : Au ml par hauteur de retombée.

Localisation: Provision à positionner sur chantier

A l'étage, dans les chambres et dans le hall en rampant avec retombées verticales

5.2. Habillage des lucarnes et retombées : pour pose plafond démontable 2 joues par lucarnes + plénum de 30cm.

Mode de métré : U

Localisation: Ensemble des lucarnes

5.3. Habillage des lucarnes et retombées pour pose plafond démontable

Mode de métré : U

Localisation: Ensemble des lucarnes

6. Faux Plafond démontable modulaire acoustique 600x600 - 1200x600 ou 1500x600

6.1. Fourniture et pose d'un plafond suspendu démontable, comprenant :

- Ossature métallique laquée blanche T de 20 compris ossature primaire si besoin suspentes et toutes sujétions sous plafond ou sous charpente en rampant.
- Dalles type Blanka 20mm bord droit de Rockfon ou équivalent
- Au rez-de-chaussée, en pose horizontale sous dalle béton 3,70m, hauteur de pose 3,50m.
- A l'étage dans les bureaux, pose horizontale y compris ossature primaire, hauteur de pose 2,60m et en rampant 30° sous charpente bois hauteur variable (entre 3,20m et 4,10m), fixation possible

dans les chevrons espaces d'environ 60 cm.

- Retombées sous les lucarnes sur précision du descriptif

Mode de métré : Au m2 posés compris ossatures et réservation lumineuses – 4 cartons de dalles à disposition sur site remise à réception.

Localisation: Rdc :dans les sanitaires, vestiaires, salles de réunion, R+1 :bureaux sanitaires sauf mention contraire (pas de faux plafond dans les locaux techniques).

6.2. 600x1500 :

Mode de métré : Au m2

Localisation: Suivant plan architecte

7. Trappes de visite dans plafond

Fourniture et pose de trappe de visite « invisible » pour plafond en plaque de plâtre perforée ou non, constituée d'un cadre métallique fixe et d'une partie mobile décrochable, prémontée avec une plaque de plâtre à peindre avec bras d'arrêt.

Mise en œuvre selon prescriptions du fabricant.

Y compris sujétions d'adaptation et de finition à fleur dans les plafonds

Mode de métré : À l'unité selon dimensions

Localisation : Dans les locaux avec faux-plafond non démontable en plaque de plâtre perforées ou non

7.1. Trappes de dimensions 600 x 600mm.

Mode de métré : À l'unité selon dimensions

Localisation : Dans les locaux avec faux-plafond non démontable en plaque de plâtre perforées ou non

7.2. Trappes de dimensions 400 x 400mm.

Mode de métré : À l'unité selon dimensions

Localisation : Dans les locaux avec faux-plafond non démontable en plaque de plâtre perforées ou non

8. Flocage fibreux pour coupe-feu plancher

8.1.1. Flocage coupe-feu

Fourniture et application de flocages fibreux conforme aux DTU 27.1, norme NF P15-202 – 02/2004 EI 30 ou EI60 EI120 sous plancher épaisseur minimale de 50mm pour la correction acoustique. Compris ossature secondaire support type nergalto et toutes sujétions pour obtenir l'avis favorable du bureau de contrôle et conformité avis technique

Mode de métré : Au m2 sous plancher

Localisation: Rdc/ en plafond des locaux sous planchers collaborant nécessitant un coupe-feu

8.1.1. Plancher collaborant EI 30

Mode de métré : m2

Localisation : Suivant localisation architecte

8.1.2. Plancher collaborant EI 60

Mode de métré : m2

Localisation : Suivant localisation architecte

8.1.3. Finitions rive murale périphérique EI30

Retour sur hauteur de 50cm sur support intérieure. Protection feu du R+1
Y compris cornière de finition en correspondance avec épaisseur flocage
Mode de métré : ml
Localisation : Suivant localisation architecte

8.1.4. Finitions rive murale périphérique EI60

Retour sur hauteur de 50cm sur support intérieure. Protection feu du R+1
Y compris cornière de finition en correspondance avec épaisseur flocage
Mode de métré : ml
Localisation : Suivant localisation architecte

8.1.5. Finitions rive murale périphérique EI120

Retour sur hauteur de 50cm sur support intérieure. Protection feu du R+1
Y compris cornière de finition en correspondance avec épaisseur flocage
Mode de métré : ml
Localisation : Suivant localisation architecte

8.2. Flocage Coupe-Feu

Fourniture et application de flocages pâteux EI30 EI60 EI 120 conforme aux DTU 27.2, norme NF P15-203 – 03/1997, sur profilés métalliques pour assurer une stabilité au feu équivalente au coupe-feu demandé pour le local. Le produit plâtre feu proposé pourra être appliqué sur charpente neuve massivité ou charpente existante suivant localisation sur précision du DGPF.

Mode de métré : Au ml de profilés par dimension sur précision du DPGF
Localisation: Rdc : en plafond des locaux sous plancher collaborant nécessitant un coupe-feu

8.2.1. Pour profils EI 30

Mode de métré : m2
Localisation : Suivant localisation architecte

8.2.2. Pour profil EI 60

Mode de métré : m2
Localisation : Suivant localisation architecte

8.2.3. Pour profil EI120

Mode de métré : m2
Localisation : Suivant localisation architecte

9. Calfeutrements divers

9.1. Fourniture et application de mousse isolante PU : dans les vides derrière les profilés métalliques contre les murs extérieurs difficiles d'accès – pour limiter les ponts thermiques Compris découpe propre après expansion. L'application sera réalisée après pose des supports de chemins de câbles et supportages de gaines divers **Linéaire et section de profil** – cavité face au mur environ 400x300 mm de façade au ml
Localisation : profils de rives des plancher collaborants face contre murs de façade.

9.2. Calfeutrement au plâtre – provisions en régie

La prestation comprend les travaux matériels et main d'œuvre, nécessaires à des bouchements de cavités dans les murs existants suite à des démontages de tuyauteries par exemple ou anciens réseaux en traversée de murs existants. Compris laine minérale en fond et bouchement plâtre sur une épaisseur minimale de 40 mm, pour coupe-feu équivalent.

Bouchements au plâtre et laine minérale

Hors forfait – sur OS de l'architecte

Localisation : diverses sections de traversées de murs existants deux faces,

Mode de métré par unité forfaitaire pour un trou de 40x40 deux face

10 : Isolation rampants MOB

Fourniture et pose d'une isolation en laine de roche rigide :

$\lambda = 0.038 \text{ W/mK}$ (a confirmé par le BET thermique) entre chevrons de la toiture intérieure.

Y compris le pare-vapeur SD adapté au complexe, les bandes adhésives permettant de réaliser la continuité de l'étanchéité à l'air.

L'isolant devra être semi-rigide pour éviter tout tassement en paroi verticale ou rampante et répondra aux normes de la réglementation thermique en vigueur. Il sera choisi en fonction de sa résistance thermique en vigueur et répondant aux objectifs du projet.

L'ensemble comprend également toutes les adaptations, les fixations et découpes ainsi que toutes sujétions à la bonne mise en œuvre et parfait achèvement.

Mode de métré : m²

Localisation : rampant MOB R+1

F- LISTE RÉCAPITULATIVE DES PRODUITS PROPOSÉS

À compléter obligatoirement pour les produits manufacturés

La marque et le type de produit s'il est précisé par l'architecte dans le descriptif est indiqué pour information afin de faciliter le chiffrage par l'entreprise.

L'entreprise est libre de proposer un produit similaire de marque différente. Le produit proposé doit être équivalent dans ses caractéristiques techniques, de performance, de qualité, d'esthétique et de finitions.

Si le produit proposé est différent de celui décrit par l'architecte, l'entreprise joindra obligatoirement à son offre, une documentation technique complète, permettant de juger de son équivalence.

1. Cloisons distributives acoustiques

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

2. Cloisons distributives pour pièces humides

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

3. Trappes de visite dans gaines techniques

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

4. Plafond non démontable acoustique en plaque de plâtre

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

*

Rayez mention inutile

5. Plafond non démontable en plaque de plâtre

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

6. Plafonds modulaires démontables 600x600 et 1200 x600

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

7. Isolation laine de roche noire (Pos. 1.3.2):

Marque :

Type :

*

Documentation technique jointe : OUI NON

8. Bardage métallique perforé (Pos 1.3.3) :

Marque :

Type :

Documentation technique jointe * : OUI NON

9. Isolation rampants MOB (Pos.10)

Marque :

Type :

Documentation technique jointe * : OUI NON